

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 519 852

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 82 00862

(54) Ensemble support pour éléments meublants modulaires.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 47 B 96/06, 47/00, 77/02.

(22) Date de dépôt 19 janvier 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 29 du 22-7-1983.

(71) Déposant : LAVAL Germaine Marie, épouse GODDE. — FR.

(72) Invention de : Germaine Marie Laval, épouse Godde.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Pierre Godde,
4, rue de Schnersheim, 67200 Strasbourg.

- I -

La présente invention a pour objet à titre de produit industriel un ensemble support destiné à positionner et maintenir des éléments meublants modulaires.

L'ensemble support selon l'invention permet dans le 5 domaine de l'ameublement et de l'agencement intérieur de multiples applications dans la composition d'éléments meublants modulaires tels que, par exemple, des éléments meublants avec portes, avec abatants, avec tiroirs, avec niches, avec rayonnage, ou tous autres éléments de 10 rangement, sans que leur forme, leur nombre, ni leur composition de positionnement dans l'ensemble soit limitatif.

Dans les agencements contemporains de mobilier modulaire comportant des éléments meublants divers, ces éléments sont supportés par un ensemble de montants du type échelle, 15 percés de trous cylindriques ou de mortaises dans lesquelles viennent se fixer des barreaux, chevilles ou coins supportant les éléments meublants. D'autres systèmes comportent des rainures dans lesquelles sont insérés des organes métalliques du genre vis de blocage ou crémaillère 20 recevant des taquets supports.

Tous ces dispositifs présentent les particularités, soit de laisser les organes additifs aux montants apparents, soit d'être d'un montage complexe, soit de nécessiter un organe de fixation mécanique supplémentaire afin d'assurer 25 la rigidité de l'ensemble de la composition meublante.

L'ensemble support selon l'invention permet de simplifier la fabrication, évite l'emploi d'organes hétérogènes de positionnement et de maintien, permet un montage simple et rapide tout en assurant la modification 30 éventuelle de la composition des éléments meublants.

L'ensemble support selon l'invention est caractérisé par un montant profilé, associé à une contre-partie de même matériau. Cette contre-partie en forme de queue d'aronde et de longueur définie, coulisse dans la rainure 35 en contre-profil de queue d'aronde aménagée dans le montant. Cette contre-partie ne nécessite aucun organe supplémentaire de blocage ou de positionnement du fait de sa forme et de la possibilité d'un empilage alterné de contre-parties et d'éléments meublants divers.

- 2 -

L'ensemble support et contre-partie assemblés à queue d'aronde selon l'invention, outre la fonction de supporter, permet également le maintien dans le plan horizontal des éléments meublants du fait de la présence à une extrémité 5 de la contre-partie d'un téton. Ce téton s'engageant dans des logements prévus à cet effet dans les faces inférieures et supérieures des éléments meublants empêche à ceux-ci tout déplacement horizontal.

Les dessins annexés montrent Fig. 1 et 2 l'ensemble 10 support avec deux variantes de la partie supérieure, Fig. 1 extrémité des montants libre dans l'espace, Fig. 2 extrémité des montants prenant appui au plafond par l'intermédiaire de vérins de blocage. Les FIG. 3 et 5 suivant la coupe AéA montrent la section des montants de 15 l'ensemble support qui peut être soit en matériau massif bois, soit en plastique extrudé, soit en métal filé. Les Fig. 4 et 6 montrent les contre-parties venant coulisser dans le contre-profil des montants, ces contre-parties étant en matériau similaire au montant. La Fig. 7 représente 20 la liaison des parties respectives montant et contre-partie en position de coulisser. La Fig. 8 illustre un exemple non limitatif de composition modulaire d'éléments meublants.

Tel qu'il est représenté Fig. 1 l'ensemble support est composé de deux montants 1 reliés par des traverses 2 et 25 une semelle 3. La partie supérieure des montants 1 peut, par exemple pour des raisons d'esthétique ou de hauteur de plafond ou toute autre considération, être libre dans l'espace Fig. 1, ou prendre appui sur une surface telle qu'un plafond, par l'intermédiaire des vérins 4 et d'un 30 répartiteur de pression 5 Fig 2. Sur deux faces opposées des montants 1 est aménagée une rainure en forme de contre-profil de queue d'aronde sur toute la longueur de ceux-ci. Des usinages d'élargissement 9 réalisés en haut et en bas 35 des montants 1 permettent l'engagement des contre-parties 7 en forme de queue d'aronde. Les coupes A-A Fig. 3 et Fig. 5 définissent les rainures en forme de contre-profil de queue d'aronde 6 dans les montants 1 composant l'ensemble support.

- 3 -

Les Fig. 4 et 6 définissent le profil en queue d'aronde des contre-parties 7. La Fig. 4 est représentée avec le téton 8 de maintien des éléments meublants. La Fig. 7 illustre la liaison de la contre-partie 7, avec son téton 8 5 et du montant I contre-profilé suivant 6. La Fig. 8 représente une application de deux ensembles supports suivant l'invention. Cet exemple non limitatif, montre un type d'élément meublant 10 incorporé entre les deux ensembles supports, les contre-parties 7 sont engagées 10 sur les montants I reliés par les traverses 2, ces contre-parties supportent, positionnent et maintiennent les rayons II.

L'ensemble support objet de l'invention, permet dans tous les cas de composition d'éléments meublants, une 15 disposition variée, rapide, aisée, interchangeable, stable et robuste. Il peut être utilisé dans les compositions meublantes de salle de séjour, salle de bain, cuisine, bibliothèque, agencement de magasins, rangement d'archives, ou matériel divers.

REVENDICATIONS

I; Ensemble support composé de montants verticaux (1) dans lesquels sont aménagées des rainures en forme de (6) contre-profil de queue d'aronde recevant des contre-parties coulissantes.(7)

5 2. Ensemble support selon la revendication I, caractérisé en ce que les contre-parties en forme de queue d'aronde, coulissant sur les montants servent de supports aux éléments meublants.

10 3. Ensemble support selon les revendication I et 2, caractérisé en ce que les profils des montants et des contre-parties peuvent être constitués de bois usiné, de plastique extrudé ou de métal filé.

15 4. Ensemble support et contre-partie selon la revendication 2, caractérisé en ce que la contre-partie comporte un téton permettant le positionnement et le maintien des éléments meublants.(8)

5. Ensemble support et contre-partie selon la revendication 2, caractérisé en ce que la composition d'aspect de l'ensemble meublant peut être modifiée à volonté grâce à la mobilité, à l'interchangeabilité et aux différentes longueurs des contre-parties.

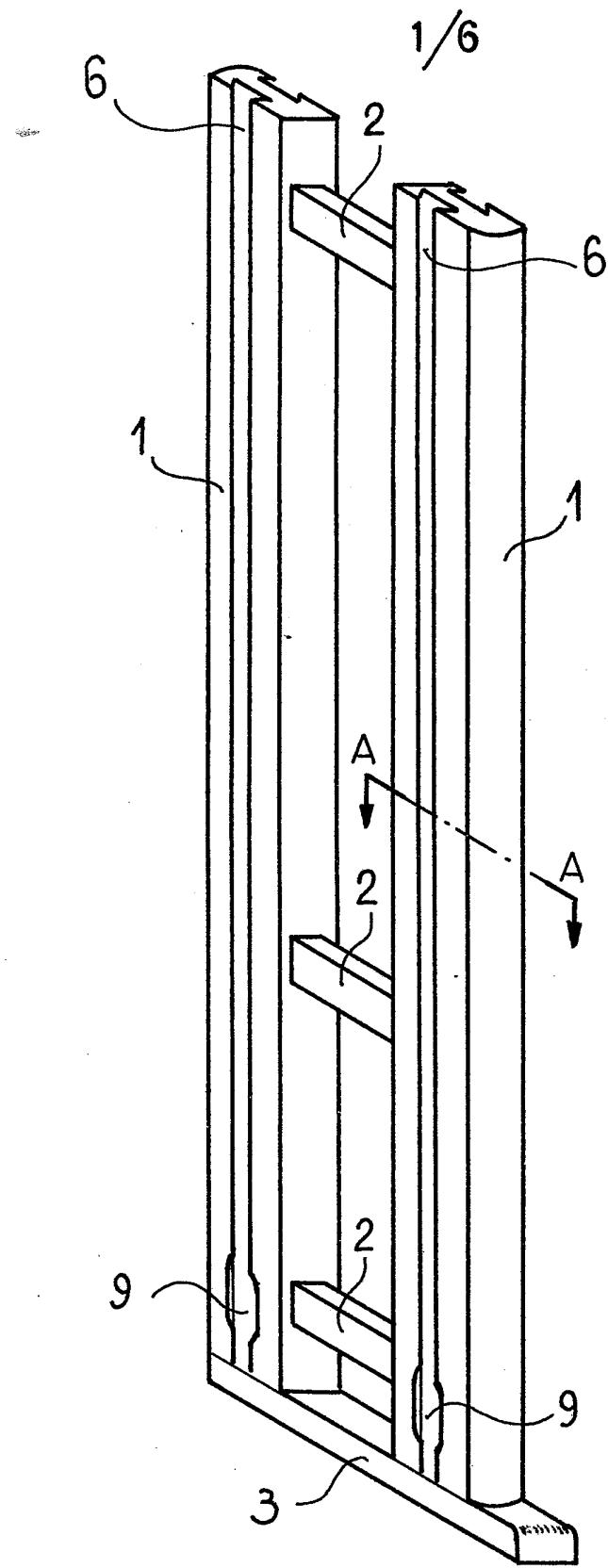


FIG. 1

2/6

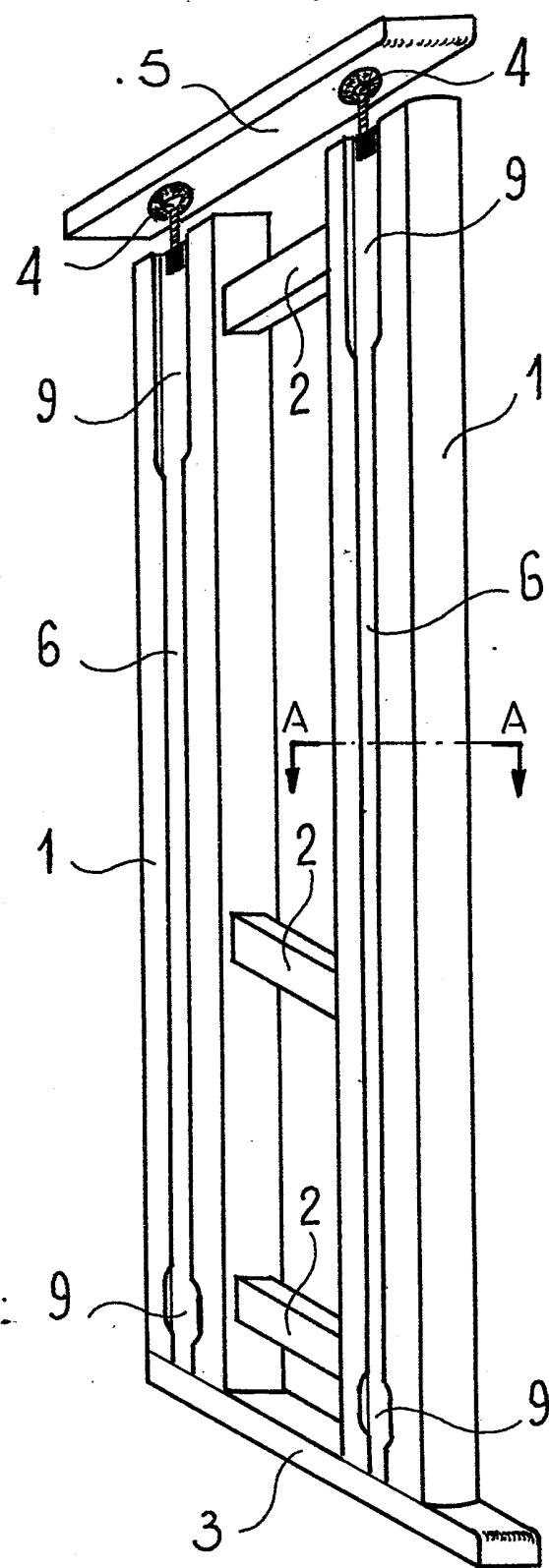


FIG. 2

3/6

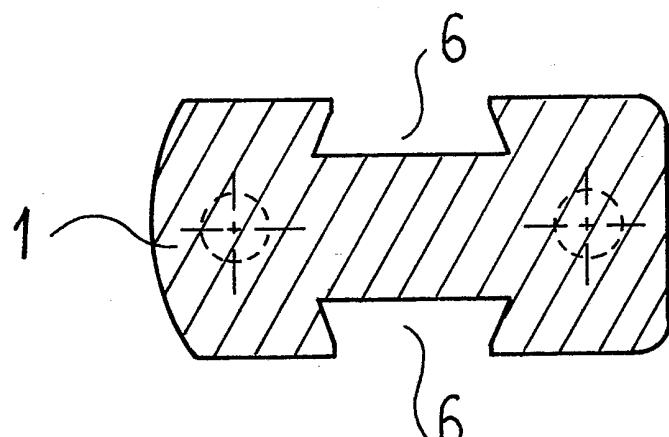


FIG. 3

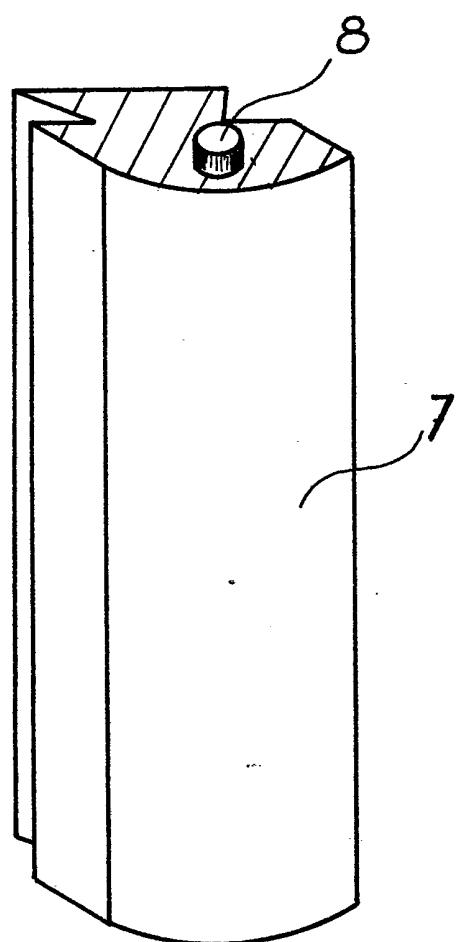


FIG. 4

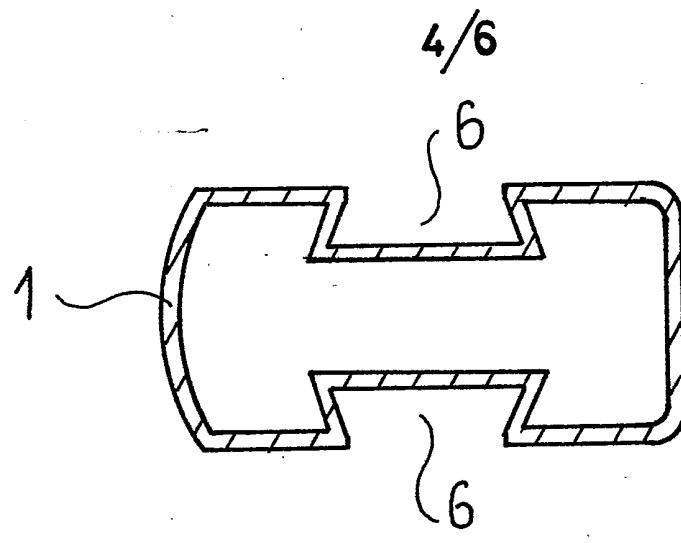


FIG. 5

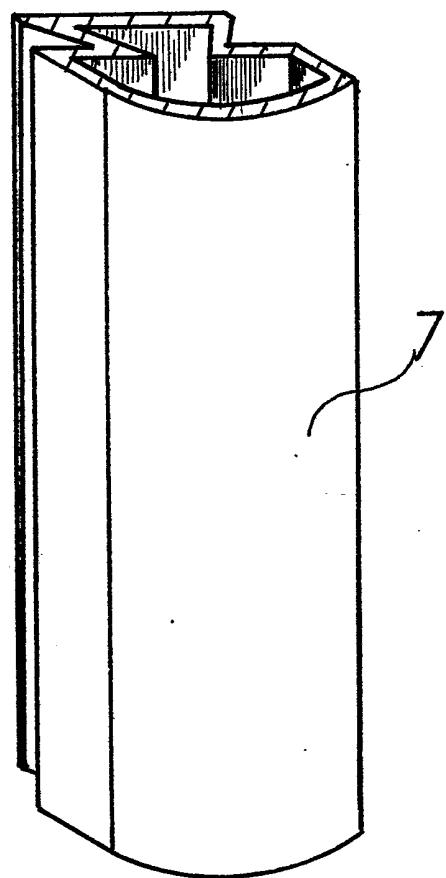


FIG. 6

5/6

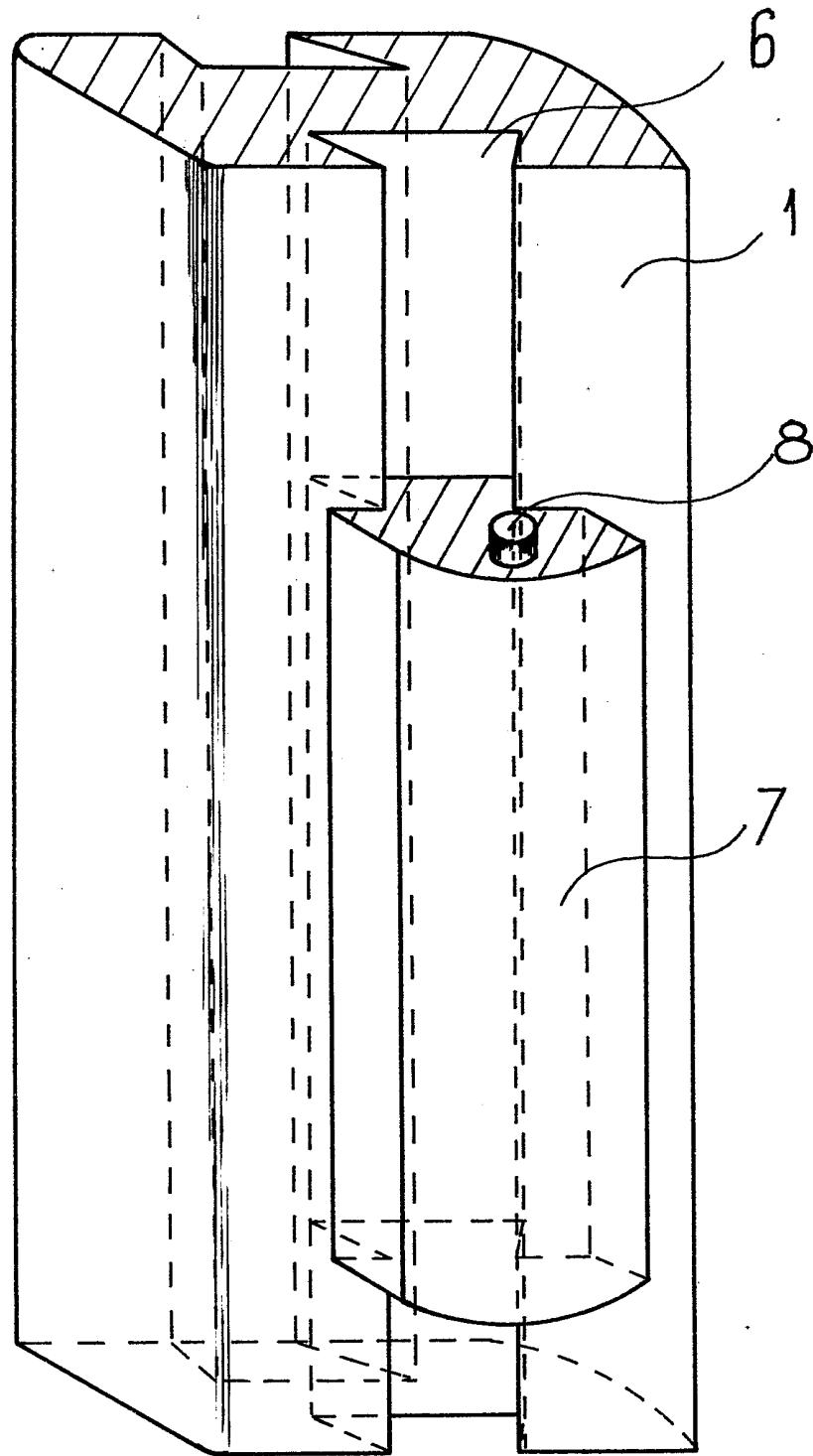


FIG. 7

6/6

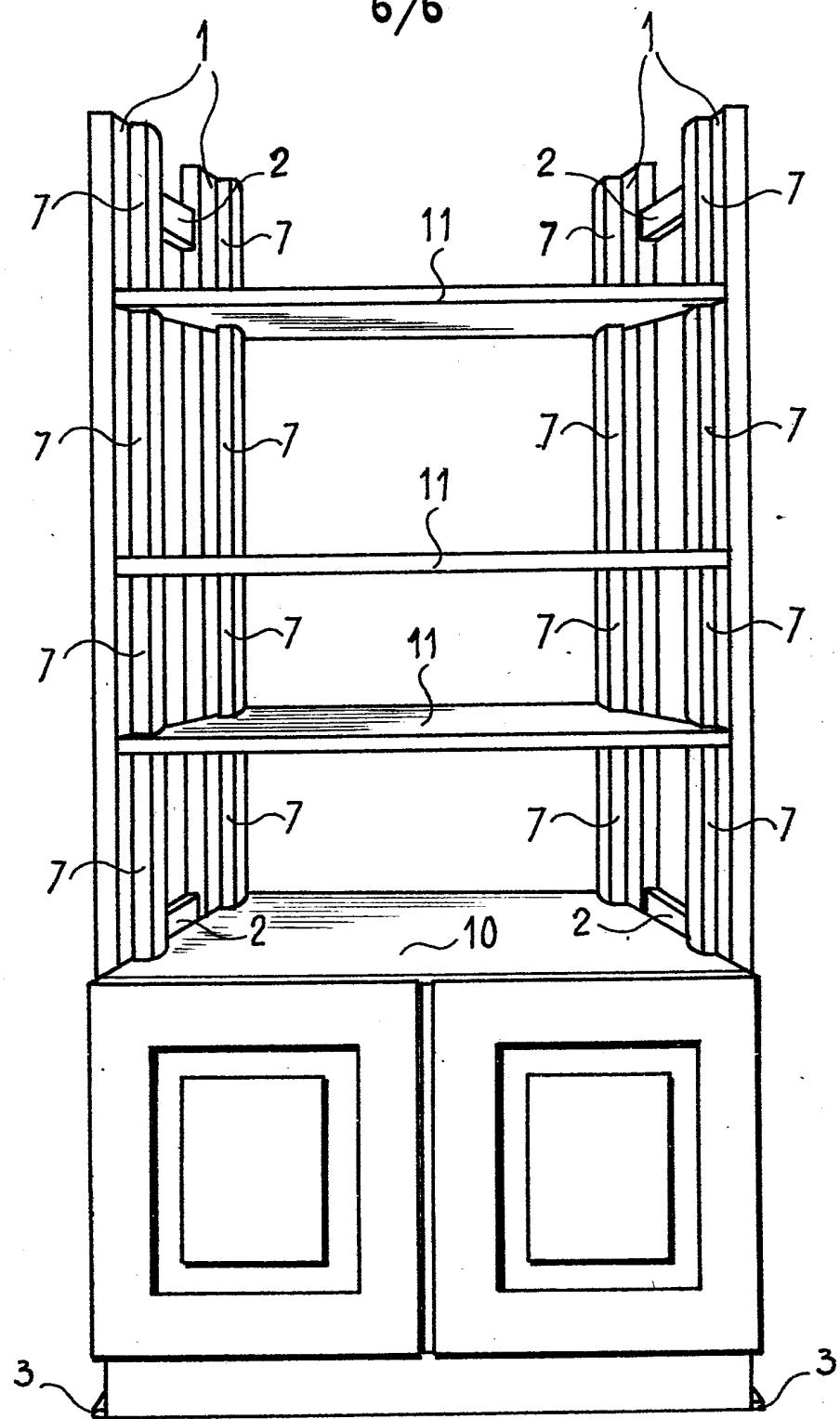


FIG.8